ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du lundi 10 mai 1886

M. le secrétaire perpétuel Bertrand, annonce que l'Université de Heidelberg va fêter son cinq centième anniversaire et qu'elle invite l'Académie à se faire représenter par un ou plusieurs de ses membres à la cérémonie qui aura lieu à ce sujet.

M. Faye entre dans quelques explications sur un travail de M. Ricco, de Palerme, relatif au phénomène d'éruption survenu à la surface de la Méditerranée en 1831, et qui donna lieu à la formation d'une île qui disparut quelques jours après. M. Ricco cite un certain nombre d'observations recueillies à cette date, mais il insiste particulièrement sur deux caractères qui impliquent, dans le phénomène observé, une certaine anormal avec celui qui s'est produit il y a peu d'années à Krakatoa.

Ces deux interruptions ont, en effet, donné lieu, l'une et l'autre, à une coloration azurée du soleil et à des crépuscules roses, anomalies qui avaient porté les savants à penser que l'éruption de Krakatoa avait été accompagnée de cendres volcaniques répandues dans l'air à une grande hauteur et ayant pu produire le bleu du soleil et le rose du crépuscule, dont aucun autre exemple n'était connu. Or, dans l'erruption de la Méditerranée, M. Ricco a acquis la certitude que l'absence complète de lave et de cendre avait pu être constatée. Il en conclut que les particularités précitées doivent plutôt être attribuées à la présence, dans l'atmosphère, d'une quantité considérable de vapeurs aqueuses, qui n'aurait rien de surprenant à la suite d'une éruption sous-marine.

M. Pasteur présente une note de M. Duclaux sur *les moisissures du beurre*. Les expériences de l'auteur lui ont démontré que la décomposition du beurre, se traduisant par une odeur et une saveur désagréables, n'est pas due à une action microbienne, mais à un phénomène d'oxidation de la butyrine au contact de l'air ; au début, cette formation d'acide butyrique n'altère pas la qualité du beurre ; mais peu après, sous l'influence de la lumière, et surtout de la lumière solaire, le phénomène d'oxidation s'exalte et le beurre n'est plus mangeable. Plus tard, les germes de moisissures trouvent des aliments dans cette transformation des éléments du beurre, et la décomposition devient complète.

Après cette présentation il est procédé à l'élection d'un académicien dans la section de botanique, en remplacement de M. Tulasme. La section présente en première ligne M. Bornet, en seconde ligne M. Prillieux, et en troisième ligne MM. Bureau, Max. Cornu et de Seynes. Au premier tour de scrutin, sur 56 votants, M. Bornet obtient 36 voix. En conséquence, il est élu membre de l'Académie des sciences, et sa nomination va être présentée à l'approbation du président de la République.

P. de BOUTAREL.

PETITES NOUVELLES

M. Paul Bert, résident général de France au Tonkin a été reçu à Hué par le roi de l'Annam.

*** La reine Isabelle a quitté Paris se rendant à Vienne, avec une suite de vingt personnes.

*** M. Hanotaux, récemment élu député du département de l'Aisne, vient d'être nommé ministre plenipotentiaire en disponibilité.

*** A propos du duel Rochefort-Portalis, un incident vient d'avoir lieu au cercle de l'escrime. M. L..., chef du contentieux dans une société financière, ayant prétendu que les duels au pistolet entre journalistes ne signifiaient rien, que les témoins s'entendaient pour ne pas charger les pistolets, s'est attiré une correction immédiate de la part d'un des témoins de M. Portalis, qui avait entendu sa conversation. M. L... a gardé sa correction, et le comité a prononcé son exclusion du cercle de l'escrime.

Le comité de patronage de l'Institut Pasteur, dans sa séance du 7 mai, a reçu communication du total de la souscription à cette date : 740.000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les deux jeunes gens qui se sont noyés accidentellement, dimanche après-midi, dans une mare de la briqueterie Six-Gadenne, au hameau de l'Allumette, se nommaient l'un, Louis Hayard, 17 ans, ouvrier apprêteur, l'autre, Salomon Sonterre, 18 ans, tisserand. C'est un habitant de Croix, M. Louis Decottignies, qui découvrit le premier cet affreux malheur. Les deux cadavres ont été retirés de l'eau par M. Vercoutier maître-nageur.

Lundi matin, à onze heures et demie, la compagnie des sapeurs-pompiers s'est rendue à l'église Saint-Martin, pour assister à l'obit annuel célébré pour le repos des âmes des pompiers défunts. A l'issue de la messe, une députation est allée au cimetière déposer plusieurs couronnes.

Le concours de tir a eu lieu dans l'après-midi. Des prix importants ont été décernés aux vainqueurs.

Eglise du Saint-Sépulcre. — Mardi, à 11 heures du matin, on a procédé, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication des travaux d'appropriation des corniches de l'église du Saint-Sépulcre.

Le devis était évalué à la somme de 1,262 fr. 88. M. Dominique Delneste a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 12 0[0.

Les brigades de gendarmerie du Pas-de-Calais qui s'ajournaient à Roubaix depuis les derniers jours du mois de mars, ont regagné l'arrondissement de Saint-Omer. On les a remplacées par dix gendarmes venus des arrondissements de Lille et de Douai. Ceux-ci resteront certainement ici jusqu'après la grande manifestation socialiste qui doit avoir lieu à Bruxelles le 13 juin.

Dimanche soir, un cafetier de la Grand'Place a reçu par la poste, un pamphlet portant le timbre de Genève et dans lequel l'anarchiste Martinet raconte la destruction de Roubaix en l'an 1899. Des exemplaires de cette élucubration ont été adressés à plusieurs autres personnes. La police les a saisis.

Un accident de voiture s'est produit, mardi matin, dans la rue Saint-Georges. Une des roues d'un lourd tombereau chargé de charbon, s'est brisé en face du numéro 35. Il a fallu décharger le contenu du véhicule, et la circulation publique a été entravée pendant plus d'une heure.

Un belliqueux personnage répondant au nom de Louis Vanspeybroock et domicilié rue Stéphanson a été incarcéré pour s'être rebellé gravement contre les agents qui, voyant son état d'ivresse, voulaient lui faire passer la nuit au violon.

Wattrelos. — Depuis quelques semaines, la gendarmerie de cette commune, a verbalisé contre de nombreux voituriers pour défaut d'éclairage après la tombée de la nuit. Les conducteurs d'équipages feront bien de prendre désormais leurs précautions et se conformer aux dispositions de la loi sur la police du roulage.

Exposition des Arts décoratifs, organisée par la société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue de l'Alouette. — Ouverture le 1er mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Les funérailles de M. Vasseur, commissaire de police du second arrondissement, auront lieu mercredi à 8 h. du matin en l'église St-Christophe d'où le corps sera conduit à la gare pour être inhumé à Amiens.

Bijoux retrouvés. — M. Urbain Masurel nous prévient que les bijoux qu'il croyait avoir été volés pendant l'incendie de l'avant dernière nuit, étaient en sureté chez M. Emile Baudoin, entrepreneur de pavage, qui avait aidé au sauvetage.

Un dénicheur d'oiseaux puni. — Un jeune garçon de 13 ans, Jean-Baptiste Flipo, demeurant sentier du Beau-Laurier, est tombé d'une hauteur de 7 à 8 mètres, d'un arbre sur lequel il avait grimpé pour enlever un nid d'oiseaux. La chute a déterminé une foulure du pied gauche et des contusions aux reins.

M. le docteur Brunet a donné ses soins au jeune imprudent.

Accident. — Un ouvrier laveur de laines, nommé Louis Desplechin, employé chez M. Pollet Caulliez, a fait une chute lundi matin en se rendant à son travail et s'est foulé le pied gauche. Le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu.

La rue des Poutrains, si calme d'habitude, a été mise en émoi, lundi après-midi, par deux individus C. A... demeurant cour Pollet, et L... demeurant cour Dewitte, qui se sont livrés en public à un pugilat en règle.

L... reçut même un coup de casse-tête sur le front, ce qui ne l'a pas empêché de très-mal accueillir les observations de l'agent de police requis pour mettre la paix. Aussi, L... a dû être mené au poste.

LILLE

L'emprunt de 500 millions. — C'est lundi qu'a eu lieu dans toute la France la souscription à l'emprunt de 500 millions. A la Trésorerie générale du Nord il a été reçu 587 souscriptions pour 2.145.199 fr. de rente, et chez les percepteurs de l'arrondissement de Lille 1.380 souscriptions pour 274.264 fr. de rente ; soit, pour l'ensemble de l'arrondissement, 1.967 souscriptions et 2.419.463 fr. de rente, ce qui représente un premier versement de 12.097.315 fr. et un capital souscrit de 64.357.715 fr. 80, soit entre 1[8 et 1[9 des 504 millions demandés.

Société hippique Française. — Le 20 mai ouvre le Concours de la Société hippique française. On nous assure que les engagements sont plus considérables qu'en 1885. Les bâtiments sont prêts à recevoir et les spectateurs et les chevaux, et tout nous promet une brillante réunion, si le temps veut bien nous être favorable.

Les prix d'entrée sont *ainsi fixés : entrée au concours*. 1 fr.; billet de tribune, supplément à payer à l'intérieur du concours. 2 fr.; carte permanente d'abonné, donnant droit à une carte permanente pour dame ou enfant, 30 fr. : carte permanente supplémentaire pour dame ou enfant, 20 fr.

Un aliéné. — Lundi soir un individu bien mis interpellait le commissaire de police au théâtre au moment où il se trouvait sur le péristyle.

Sa conversation incohérente fit croire que ce malheureux était atteint de folie.

Le commissaire de police ordonna de le conduire au poste. Cet individu, très calme du reste, était porteur d'une somme de 200 fr. d'un revolver et de lettres portant son adresse à Bourbourg. Il a été reconduit cet après-midi en cette ville.

Courses de Lille. — La seconde réunion du printemps a été fixée au dimanche 30 mai, le lendemain de la cloture du concours hippique. Cette réunion s'annonce comme devant être plus intéressante encore que celle du mois d'avril ; en voici le programme.

Prix du Gouvernement (au trot monté). 1,000 francs offerts par le Gouvernement. dont 600 fr. et les entrées au premier, 250 fr. au second et 150 fr. au troisième. *Distance, 2,200 environ.*

Prix des Dames (course de haies. — Officiers et gentlemen riders) — 1,000 fr. offerts par la Société des Courses pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas couru depuis le 1er janvier 1886 dans d'autres courses (plates ou à obstacles) que celles *réservées aux gentlemen ou militaires. Distance :* 2,500 mètres environ. (Tenue de course).

Steeple chase militaire (2e série). — 1.000 francs offerts par la Société des Courses, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Un objet d'art d'une valeur de 700 francs au premier ; un objet d'art d'une valeur de 200 francs au second ; un objet d'art d'une valeur de 100 francs au troisième. Distance, 2,000 mètres environ.

Prix du pesage (Gentlemen et officiers. Steeple-Chase). — 1,000 fr. ou un objet d'art de même valeur, *offert par la Société des Courses, pour tous chevaux* n'ayant pas, depuis le 1er janvier 1886, couru dans des courses plates ou à obstacles autres que celles réservées aux gentlemen ou militaires.

Distance 3,500 mètres environ (Tenue de chasse ou tenue militaire).

2e prix international (Handicap au trot attelé). — 1.000 fr. offerts par la Société des Courses pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Au premier, 700 fr. ; au second, 200 fr ; au troisième 100 fr. Distance. 1.500 mètres environ.

CONCERTS ET SPECTACLES

Concerts publics. — Voici le programme des concerts donnés par la *Grande Harmonie* et la *Lyre Roubaisienne*, au jardin de Barbieux, le dimanche 16 mai (de 5 à 7 h. du soir) et place Chevreul, le jeudi 20 mai (de 8 h. 1[2 à 10 h. du soir).

1. Grande-Harmonie, allegro militaire, XXX. — 2., id., la Légion d'honneur, marche triomphale dédiée au général Faidherbe, Th. Semet. — 3., id., la Yoné, Lebrella. — 4., Lyre Roubaisienne : chœur. — 5., id., chœur. — 6., Grande Harmonie : solo de piston sur une cavatine de Rossini, exécuté par M. Charles Montigny, Léon Chic. — 7., fantaisie sur les brigands, arrangée par Th. Dureau, Verdi. — 8., id, Offenbaechiana, pot-pourri sur des motifs d'Offenbach.

Wasquehal. — Dimanche prochain à Wasquehal, un brillant concert sera donné par la *Fanfare Municipale*.

La présence de M. Jules Watteeuw suffira à amener du monde à cette soirée dont la recette est destinée aux pauvres de la commune.

Une tombola aura lieu aussitôt après le concert. La commission organisatrice prie les personnes charitables de vouloir bien lui envoyer le plus tôt possible les lots qu'elles destineraient au tirage de cette tombola.

Une exposition des lots aura lieu dans la salle des répétitions.

Voici le programme :

1re PARTIE

1. La Croix de Lorraine, ouverture, par Bieger, la Fanfare. 2. Romance, M. Gustave Libbrecht. 3. Grand air varié pour Tuba, M. H. Brisacq. 4. Solo de Saxophone, M. Gracia. 5. Pasquille Tourquennoise, M. J. Watteeuw. 6. Chansonnette comique M. X... 7. Chansonnette tourquennoise, M. J. Watteeuw. 8. Duo comique, MM. Gracia et Lequenne.

2e PARTIE

1. Alice introduction et schottisch par la Fanfare. 2. Romance, M. V. Delannoy. 3. Duo pour Alto et Piston MM. A. Noucle et L. Dilbes. 4. Pasquille tourquennoise, M. J. Watteeuw. 5. Chansonnette comique, M. Lequenne. 6. Chansonnette comique, M. J. Watteeuw. 7. Le Violon de Stradivarius, grande scène comique par MM. Ch. Lepers, V. Delannoy et Gustave Libbrecht.

Le piano sera tenu par M. X... — Le Concert commencera à 6 heures très précises.

Nouvelles musicales. — MM. Lecomte et Delaville-Le-Roulx, en souvenir de M. Monbinne, ont fondé un prix à l'Académie des beaux-arts, d'une valeur de 3,000 fr., à décerner tous les deux ans à l'auteur de la musique d'un opéra-comique en un ou plusieurs actes, représenté pour la première fois dans le cours des deux dernières années.

La section de musique vient de présenter pour l'obtention de ce prix biennal, M. Victorien Joncières, auteur du *Chevalier Jean*, et M. Théodore Dubois, auteur de *Ben-Hamet*.

Le dernier compositeur qui a obtenu le prix Monbinne est M. Leo Delibes, aujourd'hui membre de l'Académie.

CHRONIQUE DE LA FOIRE

Avec le cirque Péninsulaire il ne faut plus s'étonner. Son directeur, M. Pierantoni, jugeant insuffisantes les attractions du programme, vient de monter splendidement une pantomine féerique en sept tableaux : *Aladin ou la lampe merveilleuse*, qui sera jouée ce soir pour la première fois à **Roubaix. Plus de deux cents petits personnages**, armés de pied en cap, y participeront. Cette féerie merveilleuse, réglée par M. Pierantoni, a obtenu un succès incroyable à Bruxelles où elle a toujours fait salle comble.

Première partie : LE MARCHÉ. — La foule se presse au marché. Aladin et ses camarades jouent sur la place de Kassan. Le peuple, ses achats finis, s'écoule lentement; le magicien africain paraît alors. Il arrête Aladin et lui indique le moyen de faire fortune en s'emparant d'une lampe cachée dans une mine, et, pour l'y aider, il lui remet un anneau enchanté.

Deuxième partie : LES GROTTES MERVEILLEUSES. — Entrée des mineurs. Il se mettent à travailler. Un bruyant coup de tam-tam les fait enfuir et Aladin cherchant dans les ténèbres la lampe merveilleuse finit par s'en emparer. La fée apparaît. Elle fait connaître à ce dernier sa puissance en évoquant les esclaves de la lampe. (Grand ballet des Sylphes par un groupe de bébés.) Ensuite, elle lui procure des guides qui l'emmènent hors des souterrains.

Troisième partie : LA MAISON D'ALADIN. — Aladin rentre chez sa mère. Il la trouve à son rouet et, en réponse à ses reproches, il lui explique qu'il s'est attardé à la recherche d'une lampe qui doit l'enrichir. Voyant son incrédulité, il n'insiste pas et dit qu'il a faim. Sa mère lui répond qu'elle n'a rien à lui donner à manger. Pour se procurer des aliments, elle lui conseille d'aller vendre la lampe. Aladin veut la nettoyer pour lui donner plus de prix. Au premier *frottement la fée apparaît et lui demande ce qu'il* désire. Celui-ci le prie de lui donner un peu de nourriture. D'un coup de baguette elle le fait servir. Etonné, surpris, il lui dit qu'il voudrait être transformé en guerrier. Après l'avoir satisfait, elle fait approcher sa garde d'honneur et Aladin annonce *qu'il va combattre les ennemis du Sultan.*

Quatrième partie : LES JARDINS DU PALAIS. — Le Sultan donne audience à ses sujets. Après la réception, un son de trompe annonce l'arrivée d'Aladin ; il voit la princesse Fleur-de-Mai. Mais le Sultan, il en devient amoureux et, en récompense des victoires *qu'il a remportées, il demande la main de la princesse.* Le Sultan, après avoir consulté sa fille, l'accorde au vainqueur et bénit les fiancés en conviant sa cour au festin de noces.

Cinquième partie. — LA SALLE DU FESTIN. — Les seigneurs et les dames du palais sont réunis dans la salle des fêtes. On annonce le sultan et sa suite. Ils prennent place et le repas commence. Un maître d'hôtel, suivi de tous ses marmitons, fait le service. Heureux d'avoir satisfait son maître, il boit tant, que les cuisiniers l'emportent ivre-mort. Au milieu des fêtes, le Sultan ordonne que l'on introduise les bayadères qui exécutent un grand ballet guerrier. Aladin fait entrer son armée et lui fait exécuter différentes manœuvres.

Sixième et septième parties : GRAND DÉFILÉ GÉNÉRAL AVEC CORTÈGE. — Manœuvre exécutée par un groupe de petits guerriers.

Il ne me paraît pas possible de rêver un spectacle plus séduisant.

*
* *

Je viens d'assister à une seconde représentation de *Bobolin*, au théatre des Boulevards, avec un plaisir plus grand que la première fois. Cela se conçoit, la musique d'opérette est essentiellement nationale et exerce sur le spectateur son action enveloppante. Cette partition mérite un examen spécial : c'est ce qui sera fait ultérieurement.

SILVIO.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La petite épargne et l'emprunt de 1,388,000 francs

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Dans la dernière séance du Conseil municipal trois systèmes ont été laissés au choix de l'administration pour le futur emprunt de 1.388.000 francs.

Nous savons parfaitement que notre Municipalité étudiera avec soin ces diverses manières de faire et qu'elle agira dans l'intérêt de la Ville, mais n'y aurait-il pas lieu de lui demander que toute préférence soit donnée à l'emprunt par obligations et de faire cet emprunt — spécialement roubaisien — dans le canton de Roubaix seulement, en favorisant la petite épargne. En effet, nombre de travailleurs économes, ouvriers, gens d'état, domestiques, *ne savent ou mettre en securité leurs économies* lorsqu'ils ont déposé le maximum aux caisses d'épargne. Pour le surplus ils sont presque toujours embarrassés, ignorant les établissements de crédit privés et ayant, en général, horreur de tout ce qui est actions ou obligations lointaines. Et ils n'ont pas tout-à-fait tort!

Sans être versé dans les choses de la finance, je crois qu'un emprunt essentiellement roubaisien serait accueilli avec faveur par la population de nos cantons et qu'il n'en faudrait pas sortir pour trouver 1.400.000 francs au taux du Crédit foncier, 4 0[0 je crois. En créant des obligations de 250 francs par exemple, en assurant l'irréductibilité du nombre d'actions souscrites aux souscripteurs de cinq obligations au plus, on arriverait sans peine à faire souscrire l'emprunt dans les cantons de Roubaix même, sans grands frais de réclame ou autres. Il est évident que ce serait moins simple que de s'entendre avec une grande société de crédit ou quelques gros capitalistes, mais l'Administration rendrait un bien grand service à la classe laborieuse et économe.

Peut-être que mon projet tel qu'il est présenté, n'est pas praticable. Mon idée est de favoriser la petite épargne roubaisienne ; je la soumets respectueusement à l'administration et au public prêt à me ranger à tout système qui atteindrait même but avec plus de facilité.

Veuillez agréer, monsieur, avec mes remerciements anticipés, mes salutations distinguées.

THÉLIBE.

NORD

Canteleu. — Le concours de tir à la boule qui a eu lieu dimanche et lundi dans cette commune, vient de se terminer. Voici les noms des tireurs qui ont gagné les prix : 1er prix, MM. Hochedez ; 2e, H. Cochet ; 3e, Promecques ; 4e, J.-B. Schoutteten ; 5e, Mortreux ; 6e, Mazurel ; 7e, E. Cochet ; 8e, Théophile ; 9e, R. Schoutteten.

Dunkerque. — *Le naufrage du longre Marie.* — L'équipage de la *Marie*, naufragée dernièrement en Islande, a été rapatrié hier à Dunkerque par le vapeur anglais *Kinghorn*.

BELGIQUE

L'élection législative de Bruxelles

Bruxelles, 11 mai, 4 h. s.

Aujourd'hui, mardi, a eu lieu, à Bruxelles, l'élection d'un représentant à la Chambre, en remplacement de M. Renson, député indépendant, décédé.

Trois candidats étaient en présence : MM. le général Jacmart, indépendant; Buls, bourgmestre de Bruxelles, doctrinaire, et Janson, radical-progressiste.

Il y a ballottage entre MM. Jacmart et Buls.

Tournai. — *Une tentative d'assassinat.* — Nous recevons cette dépêche de notre correspondant de Tournai :

Tournai, 11 mai, 8 h. 30 matin.

Un individu de Péruwelz, entrepreneur, a tiré, hier soir, trois coups de revolver sur un autre entrepreneur, M. Boudin, qui a été légèrement blessé.

L'assassin se nomme Fougnies, il était chargé, en sous-main, de la reconstruction de la gare de Leuze, directement entreprise par M. Boudin. On assure que des questions d'intérêt dévisaient les deux hommes.

Bruxelles 10 mai. — Voici quelques renseignements sur la situation en Belgique.

Rien ne transpire encore au sujet de la manifestation anarchico-socialiste du 13 juin. Si elle a lieu cent mille ouvriers iront certainement à Bruxelles.

Dans le garden-party qui vient d'avoir lieu à Laeken, on a souteuu cette opinion qui paraît être vraie, que le sort de la manifestation, dépend du résulat de l'élection législative de mardi.

Si M. Jacqmart est élu, le gouvernement l'interdira, car, le corps électoral aura prouvé qu'il est hostile à toute agitation.

Si M. Buls ou M. Janson est élu, le gouvernement laissera faire s'en rapportant au bourgmestre pour le maintien de l'ordre.

Le Roi réserve son opinion. Au cas où des manifestations isolées éclateraient on compte sur les garnisons.

Une seule chose est à craindre pour le moment, c'est la concordance de nouvelles grèves avec l'élection législative et des manifestations socialistes. Là est le point noir, mais on veille.

Les garnisons de Bruxelles et de Charleroi sont renforcées. Celle de Tournai et Mons ne sont pas diminuées et de nombreuses troupes restent éparpillées dans les bassins industriels.

Le général Brialmont. — L'empereur de Russie a signé à Livadia la nomination du lieutenant-général belge Brialmont, en qualité de membre honoraire de l'*Académie Nicolas* pour les services éminents qu'il a rendus à la science militaire.

Cette nomination a été faite sur la requête *unanime du conseil académique. Le lieutenant-*général Brialmont est, jusqu'à présent, le seul ingénieur étranger qui fasse partie de l'Académie du génie russe.

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — CAISSE NATIONALE D'EPARGNE. — *Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois mois de mars 1886.* Versements reçus de 111.209 déposants, dont 24.676 nouveaux, 11.910.790 fr. 64. Remboursements à 27.471 déposants, dont 6.628 pour solde, 6.989.418 fr. 05. — Excédent des versements 4.921.309 fr. 59. — *Opérations effectuées dans le département du Nord pendant le mois de mars 1886.* Versements reçus de 2.965 déposants, dont 543 nouveaux, 257.292 fr. 12. Remboursements à 639 déposants, dont 222 pour solde 152.705 fr. 36. Excédent des versements, 104.587 fr. 06.

ÉTAT-CIVIL. — **Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 mai. — Henriette Deceuninck, rue d'Alma, 15. — Louise Petit, rue Ste-Elisabeth, 34. — Léopoldine Stadtsbader, rue du Fort, 51. — Leona Lagaise, rue de Flandre prolongée, 80. — Adolphe Annoq, rue du Fontenoy, 132. — Georges Nys, rue du Tilleul, Grande-Cité, 13. — Zulma Delmotte, rue Ste Thérèse, 79. — Henri Brullaut, rue de Lannoy 164. — Charles Poulin, rue Vaucanson, 8. — Clémence Vercambre, rue Cadeau, 67 — Palmyre Verbeke, rue de la Barbe d'Or, cour Vaillant, 1. — Alfred Tervyn, rue Turgot, cour Deschamps, 9. — Félicie Decupyer, rue de Béthune, 37. — Charles Verveleyn, Hôtel-Dieu. — Jeanne Desmarchelier, rue de l'Epeule cour Desrousseaux, 17. — Alice Basquin, rue de la Maquellerie, 33.

DÉCÈS du 10 mai. — Jeanne Delhaye, 4 mois, rue de Barbieux, cour Perrot, 19. — Claire Arensman, 2 ans, rue de Croix, 13. — Isabelle Vandamme, 81 ans, Hôtel Dieu. — Alfred Verdoncq, 1 an, rue de la Solidarité. — Auguste Rachez, 52 ans, rue Decrème, 12.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Jules Dedecker, 25 ans, ajusteur rue de Lille, et Joséphine Tillemant, 25 ans, dévideuse, Longues-Haies. — Louis Everbarde, 67 ans peigneur, rue de Naples, et Adèle Deroubaix, 61 ans, ménagère. — Eloi Loucheur, 32 ans, *journalier, rue Casimir-Périer, et Laure Dubois*, 19 ans, soigneuse, rue de la Planche Trouée. — Gustave Ledeweer, 25 ans, journalier, et Silvie Vercauter, 21 ans, peigneuse, rue de Labruyère. — Auguste Béghin, 29 ans, professeur de chimie, et Laure Roussel, 25 ans, sans profession. — Théophile Lévêque, 27 ans, employé de *commerce et Léontine Delannoy*, 27 ans, sans profession. Henri Gauquié, 30 ans, rue Saint-Joseph et Victoria Knockaert 26 ans, retordeuse. — Belony Delcroix, 21 ans dresseur, et Malvina Delobel, 21 ans, bobineuse. — Emile Wandenbeer, employé commerce, rue de Peillart, et Zoé Devmant, 24 ans tailleuse. — Léonard Ottemaere, 26 ans, domestique, rue des Longues-Haies. — Marie Williz 28 ans, peigneur. — Charles Leplot, 26 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, et Marie Dujardin, 20 ans, couturière.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 mai. — Marguerite Dendievel, rue de la ferme. — Hortense Carrissimaux rue de la Haute-Voie. — Abben Hellebaut, contour de l'abattoir. — Jules Soyez, rue du labyrinthe. — Marie Mullier à la Marlière. — Amand Gorrig, rue de la Latte. — Henri Destrousseaux au Blanc-Seeau. — Germaine Delplanck, rue de la Cite. — Elisa Delmarcq, au Blanc-Seeau. — Abben Heinsrich, rue de Lille. — du 10 mai. — Albert Olivier, à la Croix-Rouge. — Marie Flipo, rue de l'Alma.

MARIAGES. — Jules Vanneste, 29 ans, tisserand et Marie Erquenet, 29 ans, tisserand. — Adolphe Droulez, 26 ans, tisserand et Hermance Montreuil, 26 ans, servante. — DÉCÈS du 10 : Louis Destombes, 43 ans 5 mois, fileur, rue Nollet. — Jean Debo, 4 mois, à la Malcense. — Marie Braye, 1 an 1[2, pont de Neuville. — Louis Desrumaux, 49 ans 10 mois, fileur, Hôpital civil.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille RACHEZ-DUFERMONT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste RACHEZ, receveur d'octroi, décédé subitement à Roubaix, le 10 mai 1886, à l'âge de 52 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 12 courant, à 8 heures 1[2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrème, 42.

Les amis et connaissance de la famille MERCIER-D'ATH qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Octavie-Martina MERCIER, décédée à Roubaix, le 10 mai 1886, à l'âge de 2 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le mercredi 12 mai, à 4 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 100.

Les amis et connaissances de la famille Armand MASSON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Armand-Henri MASSON, décédé à Roubaix, le 8 mai 1886, à l'âge de 40 ans, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 11 courant, à 8 heures, aux vigiles, qui seront chantées le même jour à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 12 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 53.

Les amis et connaissances de la famille LEPLAT-LEHOUCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Aimée-Rosalie LEHOUCQ, veuve de Monsieur Prosper-Alexandre LEPLAT, décédée à Mouveaux, le 9 mai 1886, à l'âge de 81 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 12 courant, à 10 heures 1[2, en l'église de Mouveaux. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures 1[2. Vous êtes prié d'assister à l'Obit du mois qui sera célébré le Jeudi 20 juin, à 10 heures 1[2, en la même église. — L'assemblée à la maison mortuaire, ferme Desprez, près de la place.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, le jeudi 13 mai 1886, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Paul WATTEAU, époux de Dame Marie-Catherine D'HALLUIN, décédé à Roubaix, le 29 avril 1881, à l'age de 67 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 13 mai 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Amélie-Rosalie LORE, épouse de M. Constantin PEERS, décédée à Roubaix, le 28 mars 1886, dans sa 62e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. La Confrérie du Rosaire-Vivant fera celebrer un Obit, le vendredi 14 courant, à 7 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Dictons du mois de mai :

Mai frais et venteux
Fait l'an plantureux.
Du mois de mai la chaleur
Fait de l'an toute la valeur.
Si rosée et fraicheur en mai,
Vin à la vigne et foin au pré.
Ayez la fièvre au mois de mai.
Vous serez tout l'an sein et gai.
Rosée en avril et mai
Rend août et septembre gais.
Frais avril et chaud mai
Amènent le gain au balai.
S'il pleut le premiar mai
Les coings ne seront qu'aux haies.
Lorsqu'il pleut le trois mai
Point de noix au noyer.
Temps serein au cinq mai
Assure des bienfaits.
Mais si ce jour est pluvieux
Tout l'an reste infructueux.
Quand il pleut le treize mai
Pour les blés signe mauvais.
Si de mai le vingt-cinq
Est sec, beaucoup de vin.
Celuy ne sçait qu'est vendre vin
Qui de mai n'attend le parfin.

La foudre. — Une nouvelle qui ne fera pas plaisir aux personnes, nombreuses, qui craignent la foudre.

La revue scientifique *Ciel et Terre* nous apprend que les recherches des savants ont établi d'une façon certaine la marche ascendante des coups de foudre en Europe pendant ces cinquante dernières années. Il y a des pays où le chiffre a quintuplé. Voilà qui n'est guère rassurant — et qui ne pourra faire plaisir qu'aux marchands de paratonnerres.

Quant aux causes de cette augmentation fâcheuse, les savants en sont aux hypothèses : déboisement, modification de l'atmosphère par les fumées et les poussières des innombrables usines, fabriques, etc.

Mais ce ne sont encore que des hypothèses.

Une scène émouvante. — Il existe au numéro 3 de la rue de la Harpe, à Paris, un établissement portant comme enseigne « Restaurant Agathe : » une scène des plus émouvantes s'y est produite hier matin, vers onze heures.

Un jeune soldat de l'infanterie de ligne, revenant du Tonkin, venait d'y entrer avec un de ses amis ; il était à peine assis depuis quelques instants, lorsque soudain un cri déchirant retentit : une femme d'un certain âge, en proie à une émotion indescriptible, venait de perdre connaissance.

Elle prononça des paroles entrecoupées, parmi lesquelles on entendait ces mots : « Mon fils, Charles, Charles! » Le soldat se leva et, poussant un cri, s'écria : « Oh ! ma mère! » Puis, se précipitant sur elle, il la couvrit de baisers et de larmes.

Voici l'explication de cette scène émouvante :

Il y a un an, Mme D.... fruitière, apprit que son fils avait été grièvement blessé au Tonkin, et que tout espoir était perdu.

Elle ne reçut depuis lors aucune nouvelle de lui. Elle le crut mort, et quitta son logement de la rue de la Michodière pour venir demeurer rue de la Huchette. Son fils, en revenant de Paris, fut fort étonné de ne pas la rencontrer, d'autant plus qu'elle n'avait pas laissé sa nouvelle adresse à son ancien domicile.

On juge de l'émotion qui s'est emparée de tous, lorsque le fils et la mère qui ne croyaient pas se revoir, sont tombés dans les bras l'un de l'autre.

FEUILLETON DU 12 MAI 1886. — N° 25

FLORÉAL

VII

— C'est fini, dit-elle ? Elle ne souffrira plus la pauvre !...

Elle versa quelques larmes, et se retournant vers les Frampon :

— Voulez-vous rester avec nous ? Je vais faire du café, ça nous fera passer le temps jusqu'au *matin*.

Les Frampon acceptèrent ; Vignaud avait rejeté le drap par dessus la figure de sa femme, et on ne voyait plus que ses formes anguleuses dans le lit.

Eugénie, du regard, parcourut la pièce ; elle ne trouva pas ce qu'elle cherchait ; elle sortit quelques minutes et revint avec deux morceaux de bois qu'elle attacha en forme de croix, avec un petit fil : elle posa ce signe religieux sur le cadavre, murmura tout bas quelques prières, et rejoignit son mari qui l'attendait.

Il s'en allèrent, pendant que Vignaud, sa belle-mère et les Frampon s'apprêtaient à passer le reste de la nuit le plus commodément possible.

Il était minuit.

VIII

Pendant que la Vignaude rendait son âme à Dieu et qu'il lui était tenu compte devant le souverain juge des peines et des misères dont sa vie terrestre avait été semée, une grande réunion se tenait aux Oiseaux, chez Trapier.

Tous les